Discours prononcé par le Premier Conseiller de l'Ambassade de France lors de la cérémonie de remise de diplômes de fin du DIO –OMP à l'ENFAG le 3 juin 2013.

(adresse)

Je suis très sensible à l'honneur qui m'échoit de participer, cette fois encore, à cette cérémonie et de pouvoir, à cette occasion, m'exprimer au nom de l'Ambassadeur de France parti ce matin même à Moheli dans le cadre de notre coopération bilatérale.

L'Ambassadeur Philippe LACOSTE m'a chargé de vous transmettre son très cordial message et de souligner, au travers des actions de coopération de défense entre l'armée française et l'armée nationale de développement, notre détermination à faire vivre l'accord de partenariat qui nous lie et que nous devons faire vivre ensemble. L'activité de ce DIO, qui se termine aujourd'hui, est très précisément conforme aux orientations données par ce texte bilatéral.

Qu'il me soit permis de remercier ici les Autorités comoriennes pour l'engagement de leurs forces et pour l'excellence de l'accueil réservé à nos formations : l'hospitalité comorienne est l'un des atouts majeurs et célèbres de l'Union des Comores et vous témoignez, chaque fois, plus d'égards envers ces hommes et ces femmes qui viennent, en amis, partager avec vos spécialistes leur savoir faire.

« Gouverner, c'est prévoir ».

Aujourd'hui s'achèvent donc, avec cette cérémonie de remise de diplômes, de nombreuses activités de formation, dont une formation au profit de la garde côtes et une formation au profit de la gendarmerie nationale comoriennes.

Ces formations dispensées par un détachement de la Légion étrangère stationné à Mayotte et un détachement du Commandement de la Gendarmerie venant de la Réunion, s'inscrivent parfaitement dans les perspectives de sécurité intérieure et de défense qu'ensemble, nous avons tracées et soigneusement définies.

Elles ont également été accompagnées d'un détachement de spécialistes des systèmes de communication, venus déployer des matériels informatiques offerts par les FAZSOI, qui permettront d'accroître les capacités de communication opérationnelle entre les différentes implantations de l'armée nationale de développement. Elles ont été, aussi, l'occasion de développer les liens entre le corps médical de nos deux armées grâce à un séjour organisé à la Réunion pour un médecin et une infirmière.

Toutes ces activités témoignent de la volonté française d'aider l'Union des Comores à se doter des outils lui permettant d'assurer la sécurité de ses citoyens, d'exercer l'action de l'Etat en mer et de disposer d'un corps médical et de moyens de communications adaptés.

Ces missions des forces Françaises engagées dans la coopération, dans un contexte économique difficile, représentent un effort important pour la France, déjà engagée au Mali et dans d'autres pays, pour préserver la paix. Cet effort est une des preuves, s'il en est besoin, de l'attachement de la France à notre histoire commune, et de la pérennité des liens tissés entre nos deux nations tout au long des décennies passées. Cet effort témoigne aussi de l'espoir que nous devons partager et porter ensemble.

Et si j'en juge par l'engagement du chef d'état major, le colonel Idjihadi Youssouf, et de l'armée nationale de développement pour organiser, avec les forces Françaises stationnées dans l'Océan Indien, le bon déroulement de ces activités de coopération, il me parait dès à présent possible de vous faire part de notre optimisme et de nos encouragements pour poursuivre les efforts déjà consentis, qui permettront à terme, nous l'espérons, d'atteindre nos objectifs communs de sûreté et de sécurité dans la région. Vous savez, M. le Directeur de cabinet et Mon colonel, que vous pouvez compter sur notre soutien à cet égard, dans la mesure de nos moyens.

MM. les officiers, sous-officiers et militaires du rang de l'Armée comorienne, certains de vos camarades rentrent d'une mission en Ouganda où ils se sont illustrés par leurs qualités humaines et professionnelles et par leur faculté d'adaptation à un environnement nouveau : c'est de bon augure pour les missions de maintien de la paix auxquelles la France vous encourage à participer activement, afin de mieux vous faire connaître au-delà de vos frontières : vous méritez cette reconnaissance, ne serait-ce que par l'entrain, le courage et l'engouement au travail que vous démontrez et que m'ont rapportés vos camarades français.

Soyez-en très sincèrement félicités et remerciés.

Je vous rappelle également le soutien, dans ce domaine comme dans d'autres, que permet notre proximité géographique. Cette proximité, doit nous rapprocher et non nous diviser ; elle doit établir des synergies et non des affrontements : c'est la voie qu'avec nos amis comoriens, nous voulons approfondir et à laquelle nos dirigeants sont éminemment attachés, pour le bien-être de nos populations, et en particulier de la jeunesse.

Ensemble, nous avons à faire face aux défis de notre temps et, ensemble, nous réussirons grâce à l'indéfectible amitié qui nous unit.

Vive l'amitié franco-comorienne, Vive l'Union des Comores, Vive la France et, encore une fois, merci aux FAZSOI, et plus particulièrement à la Gendarmerie, à la Légion Etrangère et à la Direction des communications, d'avoir bien voulu consacrer de son temps et de son énergie pour cette noble cause !

Je vous remercie.